

Compte-rendu du 3ème conseil d'école

Durée: 2h00

Etaient excusés: M. Alain GELMAN, Inspecteur de l'Education Nationale chargé de la circonscription de Saint-Marcellin,

Mme Agnès FRANCOIS et M. Pierre BLUNAT, DDEN,
Mmes BARET, PELLEGRINI, GUICHARD et GLENAT, Représentants des parents d'élèves,
Mme Laura GRANGIER, enseignante.

Etaient présents: Mme Nathalie LYONNE, Adjointe aux affaires scolaires,

Mmes ROVERA, DREVET, FOREST, PRABEL-CECCHINI et HOVE-ROYER; M. JOURDAN, Représentants des parents d'élèves,

Mmes PIERSON, TERRASSE, MARTIN, DUPEUX, GARREL, enseignante et M. JOBIN, enseignant et directeur.

Le conseil d'école est consulté sur l'organisation du service et sur tous les problèmes concernant la vie de l'école. Aucun sujet d'ordre pédagogique ne sera abordé.

1)Cantine/Garderie

- Toujours pas de possibilité d'inscription en ligne ? En effet, la mairie est toujours dans l'attente de la mise en place d'un logiciel informatique développé par l'éditeur du logiciel utilisé par les services municipaux : COSOLUS.
- Avoir un représentant de la cantine/du temps périscolaire lors du Conseil d'école : La municipalité ne souhaite pas qu'un représentant du temps périscolaire soit présent au conseil d'école. Toutefois, si des conflits ou des problèmes ont lieu sur le temps périscolaire, Mme LYONNE est prête à recevoir sur rendez-vous les personnes qui souhaitent faire remonter des choses pour en discuter et trouver une solution ensemble. En effet, quand le problème arrive en mairie, c'est qu'il y a eu un gros souci. Il est donc important de faire remonter les informations pour être informé. Il sera également demandé au personnel communal de faire remonter des problèmes qui pourraient avoir lieu sur ce temps-là. Il est d'ailleurs à rappeler que ce temps est géré par la mairie et non pas par l'école puisqu'il s'agit d'un service communal même si pour certains parents ce temps-là fait partie de « l'école » (temps que passe l'enfant à l'école). Sur ce temps, il existe une charte que le personnel tente de respecter et qui sert à la régulation des conflits, même si la gestion est compliquée. Une réunion a d'ailleurs lieu en ce moment avec le personnel communal pour faire le point sur l'année scolaire écoulée.
- Menu de cantine à jour affiché à l'école et sur le site : Mme LYONNE en fera part au personnel communal.
- Merci à la Mairie pour les jeux fournis pour le « temps cantine » ! : La mairie apprécie ce retour.
- Prévisions des plages horaires pour la garderie pour la prochaine rentrée ? À ce jour, la mairie n'envisage pas d'autres plages horaires notamment sur la garderie du vendredi soir. Si des parents sont intéressés par l'ouverture de cette plage horaire, ils doivent le faire savoir en mairie. Il faudra voir si un nombre d'inscrits de 6 minimums se fait connaître et s'inscrit à l'année pour ouvrir ce service le vendredi soir.

2)Élèves délégués/référents/gilets jaunes

- Quel est leur rôle exact ? Les enfants référents sont des enfants de cycle 3. Ce sont des enfants référents pour les autres enfants de l'école. Ils ont un rôle de régulateur en cas de difficulté entre des enfants, dans le fonctionnement d'un jeu... avant de faire intervenir un.e enseignant.e. En cas d'incidents graves, l'enseignant.e intervient tout de suite.
 - Comment sont-ils choisis ? Ce sont des élèves volontaires qui choisissent ce métier dans le tableau des métiers, des responsabilités de la classe.
- Il faut être vigilant.e en tant qu'enseignant.e car des enfants semblent être trop présents dans la régulation alors qu'il n'y a pas de difficultés pour les enfants concernés.

3)Points positifs

- Les activités et sorties en général...

Activité théâtre (également très appréciée par les enfants et les parents)

CP/CE1 et CE1/CE2: *Projet Théâ38*: La finalisation du projet s'est faite sur ce dernier trimestre avec la rencontre de l'auteur sur lequel nous avons travaillé: Fabien ARCA. Ce fut un beau moment d'échanges, une belle rencontre avec des questionnements sur le métier, le théâtre, le texte et la mise en scène. La rencontre avec les différentes classes au Diapason pour clore le projet avec la restitution du travail fait par chacune d'elle et la participation à différents ateliers. Ce fut une rencontre riche, les enfants ont pu se produire dans une vraie salle, sur une vraie scène avec des techniciens pour mettre en valeur leur travail, après une phase de prise de plateau. Ils se sont mis dans la peau de vraies comédiens et ont parfaitement joué leur rôle. Félicitations à eux.

Ce spectacle a ensuite été proposé aux parents pour qu'ils puissent se rendre compte du travail effectué par les enfants. Un petit bémol, certains enfants n'étaient pas présents et ont avertis très tardivement (le midi pour le soir), remettant tout en cause la répartition des rôles, du texte et de la mise en scène. Ceci n'étant pas très respectueux.

CP: *Participation au cycle piscine*: Le cycle s'est très bien déroulé grâce à la participation de parents pour l'encadrement. Une moitié des élèves a obtenu le test d'aisance aquatique. Les autres se sont familiarisés et appropriés ce milieu aquatique. Merci à tous.

CE2/CM1 et CM2: *Classe de mer à Bandol*: Tout s'est très bien passé, l'équipe sur place était très accueillante et professionnelle. Un centre très agréable et des activités qui ont ravies les enfants. Une projection « photos » aura lieu le mardi 2 juillet à 18h15.

Rencontre dans le cadre des journées de l'autonomie: Visite de Aria 38 à Saint-Marcellin, avec comme objectif de travailler sur le handicap et faire évoluer le regard des enfants sur le handicap. 4 ateliers très appréciés par les enfants: découverte du braille, visite d'un appartement aménagé pour personne sur fauteuil, circulation en fauteuil roulant, atelier sur les non-voyants.

CM2: Visite au collège de Vinay. Tout s'est très bien passé.

PS/MS et MS/GS: une sortie est prévue à la fin du mois au Jardin Pédagogique de Notre-Dame de l'Osier avec l'association Espace Nature Isère avec des ateliers sur la nature...

PS/MS, MS/GS et GS/CP: *Projet commun sur la forêt* en collaboration avec le Grand séchoir de Vinay et la compagnie Des Petites Utopies (spectacle, visite du musée (sauf pour PS/MS) et intervention d'une intervenante théâtre pour monter un petit spectacle).

Sortie en forêt.

- Moments de convivialité (Mardi gras, photo de classe)
- Cross (très bien perçu et apprécié par les enfants et les parents): Les enseignants réitèrent les félicitations aux enfants qui ont fait l'effort de s'entraider, de s'encourager dans l'effort pour un résultat très positif au niveau des relations entre élèves. Cette activité sera très certainement renouvelée l'an prochain, éventuellement avant les vacances de Toussaint si la récolte de noix le permet afin de faire la cohésion du groupe classe. L'équipe enseignante remercie la mairie pour son soutien matériel et sécuritaire et les parents pour leur aide.

L'équipe enseignante apprécie ce retour positif.

4)Intervention sur la prévention

- Soucis pour des enfants qui semblent être réglés mais comment pérenniser cela ?
- Comment faire pour que les parents/enfants se sentent entendus et compris en cas de soucis/litiges ?
- Remobilisation sur Règles de bonne conduite/civilité/respect des autres: C'est un sujet sur lequel nous revenons tous à plusieurs reprises par semaine dans nos classes lorsqu'il se passe un événement, soit pendant la classe (rare), soit pendant la récréation. En tant qu'enseignant, nous sommes co éducateurs associés aux parents. Cependant, nous ne pouvons intervenir sur les familles, sur leur façon d'éduquer et d'élever leurs enfants. Il nous est donc parfois difficile de faire accepter certaines règles de bonne conduite à certains élèves. Cependant, très souvent, lorsque les enfants font une incivilité, ils en sont conscients et savent très bien redire la règle de bon comportement. En effet, nous sommes face à un public de jeunes enfants en construction et en apprentissage des règles de socialisation, de conduite

à tenir. Donc il est vrai qu'ils peuvent transgresser ces règles pour se confronter à la réalité des faits et à un rappel à la bonne conduite à tenir. Souvent, un mot d'excuse est demandé à l'enfant, soit oralement, soit par écrit et nous lui demandons de réfléchir à ses actes et paroles et il est isolé un moment du groupe. Il faut savoir que nous avons très peu de marge de manœuvre en terme de « punition ». Lorsque cela va trop loin, nous rencontrons les familles.

C'est pourquoi, il est important que les enfants nous fassent confiance et viennent se confier à nous le plus rapidement possible pour que nous puissions intervenir et réagir sur le champ. Nous sommes là pour les protéger, les aider à grandir et à se construire. Nous ne pouvons intervenir que si nous sommes interpellés sur le problème. Si des enfants ne se confient qu'à leurs parents, ces derniers peuvent nous rencontrer pour vérifier d'abord l'information, savoir comment elle a été traitée. Je pense que nous sommes une équipe à l'écoute et que les parents peuvent nous faire confiance. Il est vrai cependant que ce n'est pas toujours évident de tout voir ou tout entendre lorsque nous avons un groupe de 27 à 30 enfants.

Il faut aussi que les parents soient à l'écoute de ce que peut leur dire le professionnel de l'enfance qu'est l'enseignant.e, même si cela peut être coûteux émotionnellement.

Enfin, il ne faut pas oublier que les enfants sont loyaux envers leurs parents dans le sens où ils peuvent leur rapporter des faits qui confortent les parents dans leur sentiment d'inquiétude, de souffrance même parfois. Il est donc important de vérifier la véracité des paroles auprès de l'enseignant.e.

- Possibilité de demander la présence d'une personne tierce en cas de difficulté à exprimer la problématique ou à communiquer? Après avoir pris attache auprès de ma hiérarchie concernant la présence ou non de représentants de parents pour des situations de comportement, il m'a été conseillé de ne recevoir que les parents des enfants concernés sans autre personne.

La 1ère raison est que souvent dans ces cas-là, nous sommes dans des situations qui concernent la sphère privée et qu'il est bien de conserver cette intimité pour le dialogue avec la famille et renouveler la confiance que l'on peut avoir mutuellement pour le bien-être de chaque enfant. Ceci dans le but également de ne pas stigmatiser des enfants dans des rôles qui pourraient nuire à leur bon développement et à leur intégration future au sein des autres enfants.

Toutefois, nous pouvons imaginer la possibilité de faire appel à un DDEN en tant que personne tierce "neutre".

5)Intervenants sur la prévention :

- Gendarmerie à partir du CP
- Infirmière scolaire
- Soucis Harcèlement
- Règle de bonne conduite

Suite au dernier conseil d'école (2ème trimestre), M. JOBIN a tenté à multiples reprises de prendre contact avec la gendarmerie de Tullins pour mettre en place une intervention sur ces différents sujets. Il s'avère que seul la brigade de L'île d'Abeau est habilitée à intervenir et le fait sur son secteur. Or, nous sommes hors secteur et il est donc difficile de la faire intervenir.

Toutefois, après plusieurs contacts, M. JOBIN a réussi à normalement prévoir une intervention sur le 1er trimestre de l'année scolaire 2019/2020. Ce rendez-vous est à confirmer à la rentrée scolaire.

L'infirmière scolaire n'était pas disponible sur cette fin d'année pour intervenir. M. JOBIN prendra attache auprès d'elle dès le mois de septembre pour prévoir une intervention. Enfin, la collaboration avec des associations qui pourraient intervenir pour traiter du sujet est à envisager pour l'année prochaine en fonction du coût.

Les enfants signent et s'engagent dans chaque classe à respecter les règles de la classe, de l'école. Il existe un règlement. La difficulté est de le faire respecter aux enfants (Cf. Paragraphe précédent).

6)Photos

- Certains liens vers les photos fonctionnaient mal ; manque de choix : une seule photo de classe/individuelle: Les liens avaient été tous vérifiés par M. JOBIN et tous fonctionnaient. Le dysfonctionnement est peut-être lié au système d'exploitation de l'ordinateur, au logiciel photo installé ou au serveur d'accès à internet. Le choix d'une photo est lié au fait que le photographe a fait de son mieux (montage, recadrage...) pour que tous les enfants soient bien sur la photo. Pour les photos individuelles, les enfants peuvent être crispés malgré les nombreuses prises de vue, car ils n'étaient pas à l'aise.

7)Ouverture du portail

- Ouverture du portail + tôt pour les maternelles à 11h30 pour devancer la sortie des plus grands et d'éventuelles bousculades: Le portail est déjà ouvert à 11h25 pour une sortie effective à 11h30. Nous ne pouvons pas l'avancer dans le temps pour des raisons de responsabilité. Toutefois, nous pouvons être en retard car le portail n'est ouvert que lorsque la prise en charge des maternelles mangeant à la cantine est terminée.
- Compliqué de gérer la récupération des enfants sur des lieux multiples : nous entendons mais ne pouvons malheureusement pas faire mieux.

8)Effectifs et répartition des classes pour la prochaine rentrée

Pour la prochaine rentrée sont les suivants:

15 PS	25 CP
24 MS	31 CE1
19 GS	17 CE2
soit 58 élèves de maternelle	23 CM1
	21 CM2
	soit 117 élèves d'élémentaire

et un effectif global de 175 élèves (soit 21 élèves de moins que cette année).

Si aucune inscription n'a lieu pendant les vacances scolaires, la répartition pour l'année prochaine devrait être la suivante:

29 PS / MS (15 / 14) dans la classe de Mme PIERSON
 29 MS / GS (10 / 19) dans la classe de Mme TERRASSE
 25 CP dans la classe de Mme MARTIN
 24 CE1 dans la classe de M. JOBIN
 24 CE1/CE2 (7 / 17) dans la classe de Mme DUPEUX
 23 CM1 dans la classe de Mme GARREL
 21 CM2 dans la classe de M. GRASSIN

Dans le cas contraire, une autre répartition sera faite, avec des classes à double niveau pour tout le monde.

Mme GRANGIER sera remplacée par M. Frédéric GRASSIN, nommé sur le poste.

9)Divers

Alarme incendie: L'équipe enseignante remercie la mairie pour les travaux réalisés concernant l'alarme incendie. À présent, l'alarme d'évacuation est audible de tous. Nous avons d'ailleurs effectué un exercice le mardi 18 juin à 15h10. Il a fallu 3 minutes et 16 secondes au bâtiment élémentaire pour évacuer.

Absence d'élèves: Les enseignants déplorent l'absence d'élèves pour convenance personnelle des parents en dehors des périodes de vacances scolaires. Il est à noter que ces absences sont de plus en plus fréquentes, pénalisent leur enfant puisqu'ils le privent de tout ce qui a été dit et fait quand il n'était pas là et le bon fonctionnement de la classe. Les enseignants souhaitent que ces pratiques ne se renouvellent pas, comme le rappelle le règlement intérieur de l'école.